



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 10 avril 2021 -

L'an deux mille vingt et un, le dix avril à dix heures, le Conseil municipal de la Commune de Seysses dûment convoqué, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

**Membres présents : 24 Procurations : 5 Membres excusés : / Votants : 29 Pour : 22
Contre : 7**

Date convocation : 02/04/2021 Compte rendu affiché le : 12/04/2021

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Marie-Ange KOFFEL, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Orlande LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Olivier CHAPRON, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.

Procurations : Didier ZERBIB à Magali PATINET, Mathilde ESCLASSAN à Ana ROLDAN, Sébastien CHAUDERON à Raphaël RIGACCI, Pascal NGUYEN à Morgane CARRA, Isabelle SIMONETTO à Ana ROLDAN.

Excusés : /

Secrétaire : Xavier BERLUTEAU

N° DEL/2021-020

OBJET :
FINANCES

**BUDGET PRIMITIF 2021 -
BUDGET PRINCIPAL DE LA
VILLE**

Rapporteur :
M. Jérôme BOUTELOUP,
Maire

Conformément à l'Article L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2021 et précise que celui-ci a également été présenté à la commission des Finances du 24 mars dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à la majorité :

- d'**approuver** le budget primitif 2021 :
 - par chapitre pour les dépenses et les recettes de fonctionnement,
 - par chapitre et par opération pour les dépenses et recettes d'investissement.
- d'**arrêter** le budget primitif 2021 tel qu'il suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	8 535 000 €	8 535 000 €
Section d'investissement	9 618 298 €	9 618 298 €
TOTAL	18 153 298 €	18 153 298 €

Délibération adoptée à la majorité par :

- 22 voix pour (dont 5 procurations),
- 7 voix contre (Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE).

<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous- Préfecture le : 13 AVR. 2021</p> <p>Affiché le : 15 AVR. 2021</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 12 avril 2021.</p> <p> Le Maire Jérôme BOUTELOUP</p>
---	---